

RECRUTEMENT RENTREE 2010-2011 PÔLE FRANCE JEUNE BMX BOURGES



- **Parcours de l'excellence sportive :**

Les pôles France sont des éléments majeurs du parcours de l'excellence sportive BMX. Ce dernier est établi par la Fédération Française de Cyclisme pour chaque olympiade et se voit composé de deux structures principales :

- Le pôle France jeune BMX situé à Bourges, qui constitue la première étape dans le cursus des athlètes de haut niveau de cette discipline. On parle alors de pôle d'accès au haut niveau.
- Le pôle France junior-élite BMX situé à Aix en Provence, dont l'objectif principal est la préparation des athlètes pour les Jeux Olympiques et les compétitions de références internationales.

- **Objectifs du pôle France jeune BMX :**

- Recrutement des meilleurs athlètes français des catégories minimales 2 et cadets 1.
- Formation de ces athlètes sur 1 à 2 ans, en vue de l'intégration des meilleurs éléments au pôle France junior-élite d'Aix en Provence et aux équipes de France.
- Garantir à ses athlètes les conditions nécessaires à la réussite de leur double projet : scolaire et sportif. Pour ces raisons, le pôle est implanté au sein même du CREPS de la région Centre. Cet établissement permet aux sportifs de bénéficier d'un accompagnement individualisé très efficace : équipe du suivi scolaire (possibilité de mettre en place des cours de soutien si nécessaire), équipe d'entraîneurs, staff médical sur le CREPS, maîtres d'internat de jour comme de nuit, hébergement de qualité...
- Préparation des athlètes en vue des épreuves de référence nationales et internationales cadettes.

- **Fonctionnement :**

- Les athlètes du pôle suivent les cours du cycle secondaire avec des horaires aménagés afin de pouvoir concilier au mieux études et entraînements.
- Le rythme de vie de ces athlètes est soutenu, puisqu'ils sont amenés à effectuer dans la même journée 6 heures de cours et 2 heures d'entraînement quotidien. Il convient de rajouter à cela le temps consacré aux devoirs maison et autres cours de soutien éventuels...
- En termes de volume horaire, cela peut représenter un total d'environ 10 à 12 heures d'entraînement hebdomadaire.
- Les établissements scolaires partenaires du CREPS sont 1 collège et 1 lycée situés à proximité (5 minutes à vélo). Les diplômes préparés sont ceux du cycle secondaire dans la filière générale (brevet des collèges, BAC généraux L, ES, S).

- **Recrutement 2010-2011 :**

La première étape du recrutement s'effectue sur dossier. Chaque athlète désirant faire acte de candidature devra remplir 2 dossiers :

- un dossier CREPS à retourner directement au CREPS de la région Centre. Vous pourrez vous le procurer en contactant l'établissement, service sport de haut niveau au 0248480603 (demandez Mme Gaëlle FLEURIER).
- un dossier FFC à retourner au siège de la FFC, service DTN (Rosny sous bois). Vous pourrez le retirer auprès des Conseillers Techniques Régionaux (CTR) de la région d'origine ou directement auprès du comité régional. Le dossier sera également mis en ligne sur le site de la FFC (rubrique haut niveau – pôles).

Ces deux dossiers seront disponibles à partir de fin février. Ils devront être retournés par courrier avant le 2 Avril au CREPS de la région Centre pour le premier ainsi qu'au service "DTN" de la FFC, après validation du CTR pour le second.

Au niveau des critères d'âge, les athlètes désirant intégrer le pôle devront évoluer au cours de la saison 2009-2010 dans l'une des deux catégories suivantes : minimes 2 ou cadets 1. La Direction Technique Nationale se réservant le droit de traiter des cas particuliers.

- Du point de vue sportif, les pilotes doivent répondre aux critères de sélection suivants (au 02/04/2010) :
 - être classé dans les 8 premiers du CPP ou de la coupe de France pour la catégorie "1995"
 - être classé dans les 8 premiers du CPP ou de la coupe de France pour la catégorie "1996"

Dans tous les cas, le sportif devra présenter un potentiel international, ainsi que la capacité à mener à bien son double projet sportif et scolaire. L'athlète devra également être capable de s'intégrer à la vie en collectivité. La Direction Technique Nationale se réservant le droit de traiter des cas particuliers (exemple : athlète blessé au cours de la saison).

- Du point de vue scolaire, les résultats en terme de notes seront analysés. Une attention primordiale sera également accordée à l'aspect "comportemental". Pour ce faire, il est demandé aux familles de fournir les 3 derniers bulletins scolaires, en pièces jointes de chaque dossier.

L'équilibre entre le champ sportif et le champ scolaire est essentiel pour pouvoir envisager l'expérience au pôle sereinement. Les dossiers d'inscription renseignent donc sur ces deux domaines, ainsi que sur le bilan médical de l'athlète.

- **Présélection 2010 :**

Une présélection des jeunes athlètes sera alors effectuée au regard des dossiers d'inscription.

Les candidats retenus sur dossier seront alors convoqués au CREPS de Bourges pour y rencontrer les référents suivants : l'entraîneur national BMX, le responsable du pôle ainsi que le responsable du suivi des sportifs de haut niveau du CREPS.

Les athlètes devront alors passer des épreuves physique, technique et autre entretien en vue de la sélection finale.

- **Echéancier, selon les modalités fixées par la Direction Technique Nationale (DTN) de la FFC, le CREPS et l'Education Nationale :**

- **Avant le 2 avril : acte de candidature.** Retourner les 2 dossiers de candidature au CREPS de la région Centre pour le premier ainsi qu'au service "DTN" de la FFC, après validation du CTR pour le second.
- **16 au 18 avril : week-end de présélection.** Après une première sélection sur dossier, convocation des candidats retenus au CREPS de Bourges.
- **Mi mai : sélection finale** rendue par la commission d'admission.
- **Ni l'acte de candidature, ni la participation à la présélection ne sont garant d'une intégration au pôle, aussi, il sera nécessaire pour l'athlète de s'inscrire également dans un établissement scolaire de sa région d'origine.**